

Politiques en matière de crédit et de financement dans le domaine de la pêche

artisanale -



Les projets de développement adjoignent généralement un volet crédit aux opérations de modernisation et de distribution de matériel qu'ils mettent en oeuvre. Devant l'insuccès manifeste de la plupart de ces volets, certaines institutions, notamment le FIDA, ont initié des projets spécifiques de distribution de crédit. En dehors de quelques opérations réussies (EGGER, 1986), comme par exemple celle de la Banque GRAMEEN au Bangladesh qui a su mettre en place un système efficace de responsabilité collective pour pallier l'absence de garanties des bénéficiaires, l'importance des taux d'impayés témoigne de l'échec de ces opérations. [OCR NON CONTRÔLE]

Auteurs du document : Rey, Hélène

Obtenir le document : Les pêcheries artisanales en Afrique de l'Ouest. Centre national de recherches océanographiques et des pêches de Nouadhibou - Mauritanie, séminaire régional, 25-30 Avril 1992

Mots clés : SEM

Thème (issu du Text Mining): FINANCES - ECONOMIE, INFORMATION - INFORMATIQUE

Date: 1992-04-30 Format: text/xml Langue: Inconnu

Droits d'utilisation: info:eu-repo/semantics/openAccess, restricted use

Télécharger les documents :https://archimer.ifremer.fr/doc/1992/acte-4227.pdf

https://archimer.ifremer.fr/doc/00000/4227/

Permalien: https://www.documentation.eauetbiodiversite.fr/notice/politiques-en-matiere-de-credit-et-de-

financement-dans-le-domaine-de-la-peche-artisanale0

Evaluer cette notice:



Ce portail, créé et géré par l'Office International de l'Eau (OIEau), est géré avec l'appui de l'Office français de la biodiversité (OFB)

